

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson, que le bill soit déferé au Comité permanent du Sénat sur la santé, le bien-être et les sciences.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 14^e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Nassau, aux Bahamas, du 26 octobre au 8 novembre 1968, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Croll, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck:

Que le Sénat estime souhaitable d'établir prochainement un comité du Sénat qui s'appellera «Comité de l'ombudsman» et sera chargé de se renseigner et de faire rapport au Sénat sur toute question relevant de la compétence du Parlement et afférente à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la prévention de l'injustice et de l'arbitraire et, notamment, d'enquêter et faire rapport au sujet de tout grief exprimé par la suite d'une mesure administrative contre laquelle il n'existe plus d'autre remède,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur les conséquences, législatives et autres, découlant de l'adoption par le Sénat des rapports de Comités suivants:

1. Le rapport du Comité spécial du Sénat sur la main-d'œuvre et l'emploi (1961).
2. Le rapport du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada (1963).
3. Le rapport du Comité spécial du Sénat sur la gérontologie (1966).
4. Le rapport du Comité mixte spécial sur le crédit au consommateur (1967).
5. Le rapport du Comité mixte spécial sur le divorce (1967),

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Molson, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), tendant à l'adoption du quatrième rapport du Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.